

FLASH INFO - ODDO BHF GREEN PLANET



Quoi de neuf sur ce fonds ?

Le chiffre du mois: +2.1°C

Trajectoire de réchauffement global en l'état actuel des engagements pris lors de la COP 26

APERÇU DU PORTEFEUILLE: Décembre 2021



Encours sous gestion: **138m \$**

Part pour client particulier

VL part **CR-EUR**
(26/10/2020)**

100 €

VL part **CR-EUR**
(30/11/2021)

126,13 €

Part pour client institutionnel

VL part **Clw-USD**
(26/10/2020)**

1 000 \$

VL part **Clw-USD**
(30/11/2021)

1 225,66 \$

Accéder aux dernières performances et reporting

ACCÉDER AUX FICHES D'INFORMATION

Les performances passées ne sauraient présager des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

Pays où le fonds dispose d'une autorisation de commercialisation:

FR IT CHE DEU NLD AUT PRT ESP BEL SWE LUX FIN NOR

*Indicateur synthétique de risque et de rendement : à risque plus faible, le rendement sera potentiellement plus faible, et à risque plus élevé, le rendement sera potentiellement plus élevé. Le profil de risque n'est pas constant et pourra évoluer dans le temps.

**Date de lancement des parts

L'HISTOIRE DU MOIS

Pour ce nouveau Flash mensuel ODDO BHF Green Planet, nous revenons sur les résultats de la COP 26 qui s'est tenue à Glasgow du 1er au 13 novembre. Si le communiqué final mentionne pour la première fois le charbon et les énergies fossiles, la mise à jour des engagements volontaires de la plupart des Etats pour converger vers l'objectif de 1,5°C est remise à fin 2022. En l'état actuel des engagements et en prenant en compte les nouvelles initiatives annoncées (méthane, déforestation, technologies propres), le monde se place désormais sur une trajectoire de réchauffement d'environ 2,1°C (contre 2,7°C auparavant). L'Agence Internationale de l'Energie (AIE) estime désormais nécessaire un investissement annuel de l'ordre de 5,000 Md\$ d'ici 2030 pour conserver une chance d'atteindre l'objectif de 1,5°C d'ici la fin du siècle.

Entre espoir et déception

Le Pacte de Glasgow réaffirme l'objectif des Accords de Paris sur la limitation du réchauffement climatique « bien en deçà de 2°C », et tente même d'aller plus loin en cohérence avec les derniers travaux du GIEC en visant plus ouvertement le niveau de 1,5°C (le réchauffement atteignait déjà 1,1°C fin 2020 par rapport à l'ère préindustrielle). Face à cet objectif très ambitieux, les parties prenantes ont souligné l'importance de la prochaine décennie dans ce combat, et réaffirmé la nécessité de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 45% d'ici 2030 (vs 2010). Si plusieurs pays se sont engagés à atteindre la neutralité carbone en amont de la COP 26 (2050 pour les Etats-Unis, l'Union Européenne et la Japon ; 2060 pour la Chine et le Brésil), la réalisation des engagements volontaires actuels des Etats (« Nationally Determined Contributions ») conduirait en 2030 à une hausse des émissions de 13% par rapport à 2010 !

Vœu pieux ou pas, les Etats devront donc mettre à jour leurs engagements volontaires d'ici fin 2022 et la tenue de la COP 27 en Egypte pour combler cet écart, probablement plus important encore le temps avançant ...

La COP 26 a malgré tout livré son lot d'avancées et d'espoir.

- La baisse du recours au charbon et des subventions aux énergies fossiles :

L'accord trouvé appelle les parties à **accélérer la réduction (« phase-down ») du recours au charbon** sans dispositifs de capture de carbone et à mettre fin aux subventions inefficaces aux énergies fossiles. Il s'agit d'une avancée significative même si la Chine et l'Inde ont fait pression pour remplacer le terme sortie (« phase-out ») par réduction (« phase-down »).

- La mise en œuvre de plusieurs coalitions portant des objectifs à horizon 2030 :

- **Réduire les émissions de méthane**, le deuxième gaz à effet de serre le plus rejeté après le dioxyde de carbone, de 30% d'ici 2030 (par rapport à 2020). Cet accord a été signé par 103 pays, mais sans la Chine, l'Inde, la Russie et l'Australie,
- **Mettre fin à la déforestation** d'ici 2030, signé par 137 pays dont le Brésil et l'Indonésie, mais sans l'Inde,
- **Fournir des technologies propres et abordables** d'ici 2030 comme alternatives aux énergies fossiles, en particulier dans les domaines de la génération d'énergie, du transport routier, de l'acier, de l'hydrogène et de l'agriculture.

- Un accord de coopération entre les Etats-Unis et la Chine :

Créant la surprise, l'accord conjoint entre la Chine (26% des émissions totales de gaz à effet de serre dans le monde) et les Etats-Unis (13%) est particulièrement important car il signale la volonté des deux pays **de travailler ensemble sur l'agenda climatique** malgré les tensions géopolitiques. Les domaines suivants de coopération ont été identifiés :

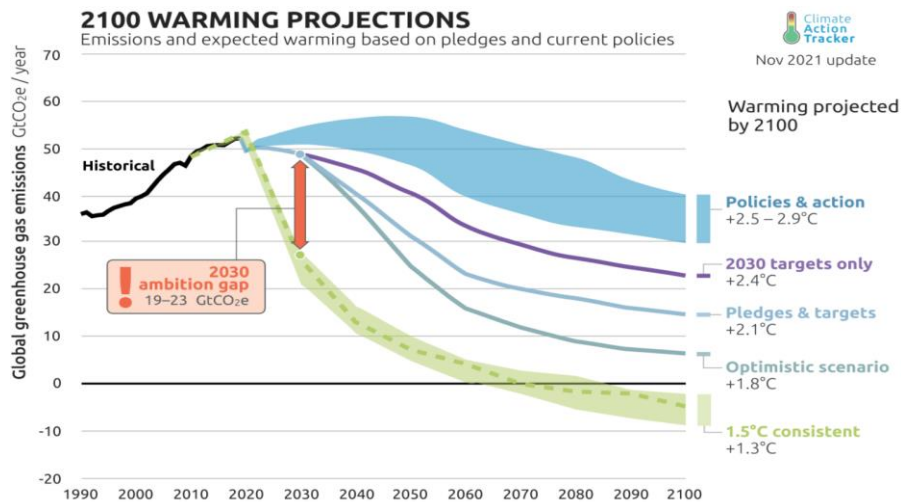
- Encourager la décarbonation et l'électrification des secteurs les plus émetteurs de gaz à effet de serre,
- Développer l'économie circulaire,
- Avancer sur le développement et le déploiement de technologies telle que la séquestration de carbone,
- Maximiser les bénéfices sociétaux de la transition énergétique.

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

Aucune des entreprises susmentionnées ne constitue une recommandation d'investissement.

L'HISTOIRE DU MOIS

La COP 26 a donc abouti à de nouveaux engagements ambitieux et les parties prenantes sont désormais d'accord pour considérer la décennie 2020/2030 comme cruciale dans l'atteinte de l'objectif de limiter le réchauffement global.



Source : Climate Action Tracker, Novembre 2021

Des besoins d'investissements massifs d'ici 2030

Pour que le monde empreinte une trajectoire compatible avec un réchauffement global de 1,5°C par rapport à l'ère préindustrielle, l'Agence Internationale de l'Energie (AIE) estime désormais **le besoin d'investissement annuel dans les technologies propres de l'ordre de 5 000 Md\$**. Les principaux domaines concernés sont le bâtiment, les transports, l'industrie, les infrastructures et la génération d'énergie. A titre d'exemples, cela nécessite de multiplier par 4 les capacités installées de génération d'énergies solaire et éolienne d'ici 2030, de multiplier par 18 les ventes de véhicules électriques d'ici 2030, ou bien encore de réduire de 4% par an l'intensité énergétique du PIB mondial d'ici 2030.

En ciblant les thèmes des énergies propres, de l'efficacité énergétique ou bien encore de la mobilité durable, la stratégie d'investissement du fonds ODDO BHF Green Planet vise à saisir cette opportunité unique de participer à la transition écologique globale.

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

Aucune des entreprises susmentionnées ne constitue une recommandation d'investissement.

ODDO BHF GREEN PLANET

- **Un fonds d'actions mondiales pour capitaliser sur la transition écologique:** Participer de manière pragmatique à la réallocation du capital vers la transition écologique, qui représente un déficit d'investissement annuel de 1 500 à 2 000 milliards de dollars.
- **Une exposition à tous les aspects de la thématique de la transition écologique:** Investir dans des entreprises ayant une exposition directe à 4 sous-thèmes avec un potentiel de croissance englobant tous les aspects de la transition écologique, selon notre analyse : Énergie propre, Efficacité énergétique, Mobilité durable, Préservation des ressources naturelles.
- **Un processus d'investissement basé sur l'Intelligence Artificielle:** Utilisation des algorithmes de traitement du langage naturel (NLP) par l'équipe de gestion avec plus de 4 millions de points de données analysés par jour dans le but de générer de nouvelles idées et de détecter les sous-thèmes les plus générateurs d'alpha liés au thème de la transition écologique.
- **Une approche durable:** Identifier les entreprises les plus prometteuses et les plus performantes sur la base de critères d'implication environnementale. Une revue fondamentale est effectuée par les équipes de gestion et les équipes ESG.



Nicolas Jacob

Equity Fund Manager
ODDO BHF AM SAS



Baptiste Lemaire

Equity Fund Manager
ODDO BHF AM SAS

RISQUES

Risque de perte en capital ; risque lié aux actions ; risque lié à la détention de capitalisations moyennes ; risque de taux d'intérêt ; risque de crédit ; risque lié à la gestion discrétionnaire ; risque de volatilité ; risque de contrepartie ; risque de liquidité des actifs sous-jacents ; risque de modélisation ; risque lié aux engagements sur instruments financiers à terme ; risque de change ; risque de change ; risque lié aux marchés émergents.

CLASSES DE PARTS

CR-EUR
LU2189930105

CR-EUR [H]
LU2189929511

CR-USD
LU2189930014

CRw-EUR [H]
LU2189929867

CI-EUR
LU2189930287

CI-EUR [H]
LU2189929438

CI-USD
LU2189929941

CIw-USD
LU2189930527

Disclaimer

ODDO BHF AM est la branche de gestion d'actifs du Groupe ODDO BHF. Elle est la marque commune des quatre sociétés de gestion juridiquement distinctes ODDO BHF AM SAS (France), ODDO BHF PRIVATE EQUITY (France), ODDO BHF AM GmbH (Allemagne) et ODDO BHF AM Lux (Luxembourg).

Ce document, à caractère promotionnel, est établi par ODDO BHF ASSET MANAGEMENT SAS. Sa remise à tout investisseur relève de la responsabilité exclusive de chaque distributeur ou conseil. **L'investisseur potentiel doit consulter un conseiller en investissement avant de souscrire dans le fonds. L'investisseur est informé que le fonds présente un risque de perte en capital, mais aussi un certain nombre de risques liés aux instruments/stratégies en portefeuille. En cas de souscription, l'investisseur doit obligatoirement consulter le Document d'information clé pour l'investisseur (DICI) et le prospectus afin de prendre connaissance de manière détaillée des risques encourus.** La valeur de l'investissement peut évoluer tant à la hausse qu'à la baisse et peut ne pas lui être intégralement restituée. L'investissement doit s'effectuer en fonction de ses objectifs d'investissement, son horizon d'investissement et sa capacité à faire face au risque lié à la transaction. ODDO BHF ASSET MANAGEMENT SAS ne saurait également être tenue pour responsable de tout dommage direct ou indirect résultant de l'usage de la présente publication ou des informations qu'elle contient. Les informations sont données à titre indicatif et sont susceptibles de modifications à tout moment sans avis préalable.

Les opinions émises dans ce document correspondent à nos anticipations de marché au moment de la publication du document. Elles sont susceptibles d'évoluer en fonction des conditions de marché et ne sauraient en aucun cas engager la responsabilité contractuelle d'ODDO BHF ASSET MANAGEMENT SAS. Les valeurs liquidatives affichées sur le présent document le sont à titre indicatif uniquement. Seule la valeur liquidative inscrite sur l'avis d'opéré et les relevés de titres fait foi. La souscription et le rachat des OPC s'effectuent à valeur liquidative inconnue.

Le DICI (FR, ENG, GER, ESP, FIN, IT, POR, SWE) et le prospectus (FR, ENG, GER) sont disponibles gratuitement auprès de ODDO BHF ASSET MANAGEMENT SAS sur am.oddo-bhf.com ou auprès des distributeurs autorisés. Le rapport annuel ainsi que le rapport semestriel sont disponibles gratuitement auprès de ODDO BHF ASSET MANAGEMENT SAS ou sur le site Internet am.oddo-bhf.com ».

Le fonds est autorisé à la commercialisation en Suisse. Le DICI, le prospectus ainsi que le rapport annuel et le rapport semestriel pour la Suisse du Fonds peuvent être obtenus gratuitement auprès du Représentant et Service de Paiements en Suisse, BNP Paribas Securities Services, succursale de Zurich, Selnaustrasse 16, 8002 Zurich, Switzerland.

ODDO BHF Asset Management SAS (France)

Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° d'agrément GP 99011.

Société par actions simplifiées au capital de 21 500 000€. RCS 340 902 857 Paris.

12 boulevard de la Madeleine - 75440 Paris Cedex 09 France – Tél. : 33 (0)1 44 51 85 00.

am.oddo-bhf.com